

1796

Mardi, 22 octobre 1929.

Siège de la Banque
des réparations.

Département Politique. V e r b a l .

Le Chef du Département Politique communique que la Président de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse, M. Bachmann, lui a demandé jeudi par téléphone, en l'absence du Chef du Département des Finances, la permission de se rendre à Baden-Baden, afin d'intervenir si possible encore auprès de certaines personnalités participant à la conférence pour la création d'une banque des réparations en faveur de l'établissement en Suisse du siège de cette banque. L'autorisation désirée fut accordée.

Selon les dires de M. Bachmann, Londres et Bruxelles n'entreraient plus en ligne de compte. Il n'y a plus que la Hollande et la Suisse qui se disputeraient le siège de la banque. Comme l'Italie peut avoir une certaine influence sur la décision à prendre, le Chef du Département a invité par dépêche chiffrée notre ministre à Rome à faire une démarche auprès de M. Grandi afin de le prier de charger le représentant de l'Italie à la conférence d'intervenir en faveur de la Suisse. M. Grandi a répondu à M. Wagnière qu'il donnerait des instructions dans ce sens au représentant italien. M. Motta fait savoir qu'il a en outre prié le ministre des Etats-Unis d'Amérique, avec lequel il s'est rencontré occasionnellement, de faire son possible pour que son gouvernement agisse également en faveur de notre pays.

Le Conseil fédéral prend acte de ces communications en approuvant les démarches du Département Politique.

Extrait du procès-verbal au Département Politique (Chef)
et au Département des Finances (Chef).

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Leimann

Dodis